



Le forfait Vérifiance Intégral Débitant de Tabac et Distributeurs de Carburant

Le contrat Vérifiance Intégral DTC est un contrat proposé aux magasins de type « petits commerces » qui ne justifient pas de plus de 4000 consultations au FNCI par mois qui sont Débitants de Tabac ou Distributeurs de Carburant.

Les commerçants DTC bénéficient d'un forfait trimestriel de 25,50 €HT facturés d'avance par prélèvement automatique comprenant :

- L'abonnement à Vérifiance pour le trimestre à échoir
- 150 consultations Vérifiance à utiliser pendant le trimestre ainsi que les coûts de télécommunication liés aux consultations (si utilisation du PAD privé Vérifiance)

Chaque consultation Vérifiance effectuée au-delà du forfait est facturée :

- 0,135 €HT coût de télécommunication inclus via le PAD privé Vérifiance
- 0,085 €HT hors frais de télécommunication pour tout autre accès et les DOM